

# Le Concours international de quatuor à cordes de Banff

30 août - 5 septembre, 2010

avec le  
soutien de:



RBC Foundation®

## Règlements et Répertoire | pg. 1 of 4

1. Le concours est ouvert aux quatuors à cordes de toutes les nationalités dont les membres seront tous âgés de moins de 35 ans le 5 septembre 2010.
2. Les gagnants d'un premier ou d'un deuxième prix au Concours international de quatuor à cordes de Banff (CIQCB) antérieur ne sont pas admissibles au présent concours.
3. Les quatuors peuvent prendre part au Concours international de quatuor à cordes de Banff à deux reprises tout au plus. Par conséquent, les quatuors qui ont déjà participé deux fois à ce concours n'ont pas le droit d'y participer de nouveau. (Aux fins du présent règlement, un quatuor est considéré comme le même quatuor si 50 pour cent de ses membres sont toujours présents).

### DEMANDE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

4. Les candidats doivent envoyer le formulaire d'inscription rempli en français ou en anglais au Banff Centre accompagné :
  - a) d'une attestation prouvant la date de naissance de chaque membre du quatuor;
  - b) des frais d'inscription non remboursables de 175 \$ CAN. Les traités bancaires ou mandats-poste internationaux doivent être réglés en devises canadiennes et faits à l'ordre du « The Banff Centre. »  
Les frais d'inscription peuvent aussi être acquittés au moyen d'une carte de crédit Visa ou Mastercard.
  - c) d'un résumé de l'histoire du quatuor;
  - d) d'une brève description de la formation et de l'expérience de chaque membre;
  - e) de deux lettres de recommandation;
  - f) et d'un CD enregistré après le 1er janvier 2009 et comprenant ce qui suit :
    - 4.1) deux mouvements contrastants d'un quatuor de Haydn des opus 20, 33, 50, 64, 76 ou 77;  
ou  
deux mouvements contrastants de l'un des dix quatuors célèbres de Mozart (K. 387, K. 421, K. 428, K. 458, K. 464, K. 465, K. 499, K. 575, K. 589, K. 590);  
ou  
deux mouvements contrastants de l'un des quatuors de l'opus 18 de Beethoven.
    - 4.2) Deux mouvements contrastants d'un quatuor du répertoire romantique ou nationaliste du XIXe siècle, ou le quatuor de Debussy, ou le quatuor de Ravel. Les quatuors de Schubert ou de Beethoven ne seront pas acceptés à cette épreuve.
    - 4.3) Un quatuor complet du XXe siècle puisé dans la liste suivante :

Bela Bartók	quatuors à cordes nos 1, 2, 3, 4, 5 ou 6;
Leoš Janáček	quatuor à cordes no 1, « Kreutzer Sonata »;
Leoš Janáček	quatuor à cordes no 2, « Intimate Letters »;
Arnold Schoenberg	quatuor à cordes no 3, op. 30;
Arnold Schoenberg	quatuor à cordes no 4, op. 37;
Alexander Zemlinsky	quatuor à cordes no 3, op. 19;
Alexander Zemlinsky	quatuor à cordes no 4, op. 25;
Alban Berg	suite lyrique;
Alban Berg	quatuor à cordes, op. 3;
Paul Hindemith	quatuor à cordes no 4, op. 22;
Paul Hindemith	quatuor à cordes no 5, op. 32.

L'enregistrement doit être de qualité professionnelle. Il doit être effectué en temps réel et ne doit être modifié ou altéré d'aucune façon. Le Concours international de quatuor à cordes de Banff se réserve le droit de disqualifier les enregistrements améliorés ou modifiés en studio ou les enregistrements qui ne sont pas de qualité professionnelle. Les cassettes ne seront pas acceptées. Tous les enregistrements DOIVENT porter une étiquette indiquant clairement le nom et le répertoire du quatuor, identifié par piste.



The Banff Centre  
inspiring creativity

## Règlements et Répertoire | pg. 2 of 4

5. Les demandes d'inscription, de même que toutes les pièces justificatives, doivent être envoyées au plus tard le **1er mars 2010** et doivent inclure le cachet de la poste faisant foi, et reçues au CIQCB d'ici le 10 mars 2010. Il est préférable de recourir à des services de messagerie réputés afin que leur demande d'inscription soit livrée dans les délais prescrits et qu'elle puisse être retracée facilement.

### PROCESSUS DE SÉLECTION

6. Toutes les demandes d'inscription seront examinées à l'avance par le Concours international de quatuor à cordes de Banff avant de passer à l'étape de l'adjudication du jury préliminaire. Les demandes ne respectant pas des normes élevées ne seront pas acheminées au jury préliminaire à des fins de considération.
7. Le jury préliminaire auditionnera les copies non identifiées des enregistrements des candidats. Il ne sélectionnera pas plus de 10 quatuors pour participer au concours. Les quatuors invités seront tenus de soumettre une photographie récente, de qualité professionnelle pour la brochure et la publicité relative au concours. (Elle peut être jointe à l'inscription.)
8. Les quatuors choisis pour participer au concours en seront avisés d'ici le 20 avril 2010, par courrier électronique et par téléphone.
9. Les 10 quatuors qui seront choisis pour participer au CIQCB seront tenus d'être à Banff du samedi 28 août 2010 au lundi 6 septembre 2010.

### JURY

10. Les candidats sont tenus de ne pas communiquer avec les membres du jury pendant le concours, et aucune autre personne n'est autorisée à communiquer avec le jury au nom de l'un des concurrents. Le non-respect de cette règle conduira automatiquement à la disqualification du concours.
11. Les décisions prises par le jury préliminaire et le jury du concours seront définitives et sans appel.

### RÉPERTOIRE DU CONCOURS ET FORMULE

12. Répertoire du concours : La liste du répertoire du quatuor comprendra un minimum de sept oeuvres toutes jouées pendant le concours. La liste du répertoire peut, mais ne doit pas nécessairement, inclure les mêmes oeuvres que celles figurant dans l'enregistrement accompagnant le formulaire d'inscription.
13. Chaque quatuor invité à Banff jouera au cours des quatre premières épreuves et, s'il est sélectionné, jouera une cinquième fois durant l'épreuve finale.
14. La formule du concours de même que le répertoire imposé se détaillent comme suit :

#### 14.1) **PREMIÈRE ÉPREUVE** - Épreuve du récital (les 30 et 31 août)

Les quatuors exécuteront un quatuor complet de Haydn:

Joseph Haydn                      quatuors a cordes, op. 20, 33, 50, 64, 76, ou 77

suivi de un quatuor complete puise dans le suivante:

Bela Bartók	quatuors à cordes nos 1, 2, 3, 4, 5, or 6;
Leoš Janáček	quatuor à cordes no 1, « Kreutzer Sonata »;
Leoš Janáček	quatuor à cordes no 2, « Intimate Letters »;
Arnold Schoenberg	quatuor à cordes no 3, op. 30;
Arnold Schoenberg	quatuor à cordes no 4, op. 37;
Alexander Zemlinsky	quatuor à cordes no 3, op. 19;
Alexander Zemlinsky	quatuor à cordes no 4, op. 25;
Alban Berg	suite lyrique;
Alban Berg	quatuor à cordes, op. 3;
Paul Hindemith	quatuor à cordes no 4, op. 22;
Paul Hindemith	quatuor à cordes no 5, op. 32.

Les ensembles devront exécuter leurs œuvres en respectant la formule du récital. Les ensembles peuvent brièvement quitter la scène entre chaque oeuvre.

#### 14.2) **DEUXIÈME ÉPREUVE** - Épreuve de la commission canadienne (1er septembre)

Un nouveau quatuor par la compositrice canadienne Ana Sokolovic, commission conjointe du Banff Centre et de Radio-Canada. Cette nouvelle oeuvre sera à la disposition des quatuors qui auront réussi l'épreuve de sélection préliminaire et accepteront l'invitation à participer au 10e Concours international de quatuor à cordes de Banff. Les partitions et les parties seront envoyées aux 10 quatuors participant au concours après le 20 avril 2010.

## Règlements et Répertoire | pg. 3 of 4

### 14.3) **TROISIÈME ÉPREUVE** - Épreuve romantique (2 septembre)

Un quatuor en entier du répertoire romantique ou nationaliste du XIXe siècle, ou le quatuor de Debussy, ou le quatuor de Ravel. Les quatuors de Schubert ou de Beethoven ne seront pas acceptés à cette épreuve.

### **JOURNÉE LIBRE**, 3 septembre

### 14.4) **QUATRIÈME ÉPREUVE** - Épreuve Beethoven ou Schubert (4 septembre)

Un quatuor complet de Beethoven ou de Schubert puisé dans la liste suivante :

Beethoven opus 59 (nos 1, 2 ou 3);

Beethoven opus 74;

Beethoven opus 95;

Beethoven opus 127;

Beethoven opus 131;

Beethoven opus 132;

Beethoven opus 135;

Schubert D.804 « Rosamunde »;

Schubert D.810 « La jeune fille et la mort »;

Schubert D.887 « Sol majeur ».

Suite à l'épreuve Beethoven ou Schubert, le jury sélectionnera quatre ensembles pour la cinquième et dernière épreuve.

### 14.5) **CINQUIÈME ÉPREUVE** - Épreuve finale (5 septembre)

La cinquième épreuve prendra la forme d'un récital consistant en pas moins de 25 minutes de musique et pas plus de 45 minutes de musique choisie par les quatuors participant au concours. Bien que le répertoire de cette épreuve soit à la discrétion des participants, il ne doit pas comprendre de morceaux ayant été joués aux épreuves précédentes. Le récital peut comprendre une œuvre ou plusieurs œuvres, mais il doit être entièrement constitué de compositions complètes et non pas de sections ou de mouvements d'œuvres plus longues. Le répertoire choisi doit être déclaré au moment de l'inscription. Les ensembles peuvent brièvement quitter la scène entre chaque œuvre.

15. Avant d'arriver à Banff, les candidats qui seront acceptés au concours seront informés de quelles reprises seront acceptées et de quelle reprises devront être omises pendant les représentations.
16. Les œuvres de la liste du répertoire figurant sur le formulaire d'inscription constitueront le répertoire joué durant le concours. Aucune autre œuvre ne peut être substituée sans l'accord écrit préalable du directeur du CIQCB.
17. Tout le répertoire qui sera présenté au 10e Concours international de quatuor à cordes de Banff devra être constitué d'œuvres ne comprenant aucune forme d'amplification ou d'appareils électroniques.
18. Les quatuors ayant déjà participé au Concours international de quatuor à cordes de Banff ne peuvent présenter aucun morceau du même répertoire qu'ils ont joué pour le public ou le jury à un CIQCB antérieur.
19. Les quatuors ont l'option de jouer en position debout ou assise, suivant n'importe quelle formation.
20. Toutes les représentations auront lieu au Eric Harvie Theatre du Banff Centre.

### RENSEIGNEMENTS UTILES

21. Le Banff Centre et le Concours international de quatuor à cordes de Banff participera aux frais de tous les quatuors invités de la façon suivante :
  - 21.1) tarif aérien aller-retour de la ville de résidence du quatuor à l'aéroport international de Calgary;
  - 21.2) transport aller-retour au Banff Centre depuis l'aéroport international de Calgary;
  - 21.3) hébergement, deux personnes par chambre, au Banff Centre du samedi 28 août au dimanche 5 septembre inclus.  
Des chambres individuelles seront mises à la disposition des concurrents lorsque des chambres à plusieurs lits seraient inappropriées;
  - 21.4) tous les repas du samedi 28 août au lundi 6 septembre ; et
  - 21.5) une salle de répétition pour chaque quatuor.

## Règlements et Répertoire | pg. 4 of 4

### PRIX

22. Les prix suivants seront attribués :

1er – 25 000 \$

- Un quatuor d'archets à monture en or fabriqués sur mesure par l'archetier François Malo.
- Une Tournée des Gagnants en Europe et en Amérique du Nord organisée par le Banff Centre.
- Un séjour de deux semaines au Banff Centre incluant la production d'un disque compact, enregistré et produit par le programme Musique et Son du Banff Centre.

La valeur totale du premier prix dépasse 80 000 \$.

2e – 12 000 \$

3e – 8 000 \$

Prix Székely : 3 000 \$ pour la meilleure performance d'un quatuor Beethoven ou Schubert, à la quatrième épreuve.

Prix de la Commission canadienne : 2 000 \$ pour la meilleure performance d'un quatuor de la compositrice canadienne Ana Sokolovic.

Tous les prix sont en dollars canadiens et sont assujettis aux retenues d'impôts pertinentes du gouvernement canadien.

23. Tous les quatuors invités à participer au concours doivent s'engager, s'ils remportent le premier prix, à jouer lors de la Tournée des Gagnants organisée à leur intention par le CIQCB ou ses agents au printemps 2011, à l'automne 2011 et au printemps 2012. Les dates exactes du concert seront communiquées à tous les quatuors acceptés le 20 avril 2010.
24. Le CIQCB ne perçoit aucune commission pour son service de gestion lors de l'organisation de la Tournée des Gagnants, mais se réserve le droit de passer un accord avec d'autres agents de gestion pour fixer des engagements de concerts. Les engagements de concerts obtenus par le CIQCB ou ses agents comme constituant du premier prix ne seront soumis à aucun frais payables à l'agent actuel ou futur du gagnant du prix. Par ailleurs, le quatuor gagnant et son agent actuel ou futur acceptent de donner l'exclusivité dans un rayon de 100 km aux présentateurs de la Tournée des Gagnants pour la saison des concerts dans lesquels le quatuor apparaîtra.
25. Chaque candidat est responsable d'obtenir les documents de voyage et l'assurance appropriés. Le CIQCB ne saurait être tenu responsable de quelque maladie ou blessure personnelle reçue par le candidat ni de la perte ou des dommages apportés aux effets personnels d'un candidat, y compris son instrument, durant le voyage ou le concours.
26. Advenant que le quatuor qui remportera le concours soit dans l'impossibilité de produire les documents de voyage ou les visas nécessaires ou encore, qu'il ne puisse s'acquitter de ses obligations relatives au concert, le Concours international de quatuor à cordes de Banff se réserve le droit de transférer le prix gagnant au gagnant du deuxième prix ou à un autre quatuor, à sa discrétion.
27. Advenant que la composition des membres du quatuor change après que le quatuor a remporté le concours, le CIQCB se réserve le droit d'annuler la participation du quatuor gagnant au programme de perfectionnement de carrière, ce qui comprend toute représentation future en concert.
28. Le CIQCB se réserve le droit, sans devoir s'acquitter d'un quelconque paiement ni de frais, d'enregistrer, de filmer, de diffuser ou de photographier tout concert ou manifestation du concours à quelque fin que ce soit. Le CIQCB sera investi de tous les droits, y compris les droits d'auteur d'un tel média, à perpétuité.
29. Le CIQCB se réserve le droit de produire et de distribuer sans limitation ni paiement d'aucuns frais, les enregistrements audio et/ou vidéo de tous les concerts ou manifestations du concours dans leur intégralité ou en partie, y compris la Tournée des Gagnants.
30. La langue officielle du concours est l'anglais.

# Le Concours international de quatuor à cordes de Banff

du 30 août au 5 septembre, 2010

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A les demandes d'inscription, de même que toutes les pièces justificatives, doivent être envoyées le **1er mars 2010**.

NOM DE QUATUOR \_\_\_\_\_

NOMS ET DATES DE NAISSANCE DES MEMBERS DU QUATUOR

Violon \_\_\_\_\_ date de naissance \_\_\_\_\_

Violon \_\_\_\_\_ date de naissance \_\_\_\_\_

Alto \_\_\_\_\_ date de naissance \_\_\_\_\_

Violoncelle \_\_\_\_\_ date de naissance \_\_\_\_\_

MEMBRE AUQUEL DOIT ÊTRE ADRESSÉE TOUTE CORRESPONDANCE

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ site web du quatuor \_\_\_\_\_

PIÈCES JOINTES

1. L'enregistrement comprenant les oeuvres suivantes:

a) Deux mouvements de Haydn, Mozart ou Beethoven (4.1) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

b) Deux mouvements d'un quatuor du repertoire romantique ou nationaliste du XIXe siècle (4.2) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

c) Un quatuor complete du XXe siècle (4.3) \_\_\_\_\_

2. Oeuvres choisies pour le concours (se reporter à l'article 14 des règlements du concours):

a) Première épreuve (14.1) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

b) Deuxième épreuve Un nouveau quatuor par Ana Sokolovic (14.2) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# BULLETIN D'INSCRIPTION pg. 2

c) Troisième épreuve (14.3) \_\_\_\_\_

d) Quatrième épreuve (14.4) \_\_\_\_\_

e) Cinquième épreuve (14.5) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3. Frais d'inscription non remboursables de 175 \$ CAN (4b) Payable par carte de crédit Visa ou Mastercard:

Numéro de carte \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_

Nom sur carte \_\_\_\_\_

4. Preuve des dates de naissances (4a)  
 5. Résumé de l'expérience du groupe (4c)  
 6. Brève description de la formation et de l'expérience de chacun des membres (4d)  
 7. Deux lettres de recommandation (4e)  
 8. Une photographie en de haute qualité du groupe (facultative jusqu'à l'acceptation du groupe à titre de concurrent) (7)

Nous, soussignés, confirmons que les renseignements ci-dessus sont corrects et que l'enregistrement envoyé avec ce formulaire a été enregistré en temps réel et n'a fait l'objet d'aucun montage ou modifications quelconques. (Le Concours international de quatuor à cordes de Banff se réserve le droit de disqualifier les enregistrements modifiés de quelque façon que ce soit).

SIGNÉ PAR TOUS LES MEMBERS:

Violon \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

Violon \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

Alto \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

Violoncelle \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

Banff International String Quartet Competition  
107 Tunnel Mountain Drive  
Box 1020, Station 23  
Banff, Alberta  
CANADA  
T1L 1H5  
P: +1 403 762 6188  
F: +1 403 762 6338  
bisqc@banffcentre.ca  
www.bisqc.ca